



COMMISSION FOOTBALL LOISIR

Procès-Verbal n° 4

Réunion du :	Mardi 10 Septembre 2024
Présidente de séance :	Mme Cathy DARDON
Secrétaire de séance :	M. James AHONOUKOUN

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Questions diverses

CORRESPONDANCE

HYERES F.C. : Engagement d'une équipe. Noté.
CUERS PIERREFEU : Déclarant un joueur avec double licence.

INFORMATIONS

Préparation de la saison 2024/2025

PLANNING – CRENEAUX HORAIRES DES INSTALLATIONS – COORDONNEES DES RESPONSABLES :

Les clubs connaissent déjà les lieux, jours et heures de leurs matches ainsi que les coordonnées des responsables d'équipes doivent nous les communiquer le plus rapidement possible.

DOUBLES LICENCES :

Les Clubs ayant des joueurs possédant une double licence « Libre / Loisir » ou « Loisir / Futsal » doivent communiquer les noms, n° de licence et clubs d'appartenance de ceux-ci (même s'ils font partie du même club) au secrétariat du District par mail à secretariat@var.fff.fr.

INSTALLATIONS SPORTIVES :

Les terrains et installations sportives doivent satisfaire aux dispositions légales et aux règlements fédéraux et régionaux en vigueur.

Les Clubs disputant les championnats loisirs doivent disposer pleinement d'une installation classée par la F.F.F. Au minimum au niveau T7 et pour l'éclairage au niveau E7 minimum. Cette dernière disposition sera intégrée au règlement du Football loisir.

EQUIPES ENGAGEES AU 03.09.2024

A.S. LA CIOTAT – T. CLARET MONTETY – S.O. LONDAIS - U.S. CUERS PIERREFEU – UNION MAHORAISE – LA CADIERE - U.S. OLLIOULAISE – AS SIBLAS – SIX FOURS LE BRUSC – SP. C. DE LA RESERVE – ST-CYR – AV.S. MAR VIVO – S.C. TOULON – HYERES F.C.

Le championnat débutera deuxième semaine d'octobre

CRENEAUX HORAIRES DES CLUBS

TOUTES MODIFICATIONS DOIVENT ETRE COMMUNIQUEES LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE

CLUB	JOUR	LIEU	HORAIRE
S.O. LONDAIS	JEUDI	Stade Guillaumont – La Londe	21h00
A.S. LA CIOTAT		EN ATTENTE	
T. CLARET MONTETY		EN ATTENTE	
U.S. CUERS PIERREFEU		EN ATTENTE	
UNION MAHORAISE		EN ATTENTE	
U.S. LA CADIERE		EN ATTENTE	
U.S. OLLIOULAISE		EN ATTENTE	
A.S. SIBLAS		EN ATTENTE	
SIX FOURS LE BRUSC		EN ATTENTE	
SP.C LA RESERVE		EN ATTENTE	
A.S. ST CYR		EN ATTENTE	
HYERES F.C.		EN ATTENTE	
AV.S MAR VIVO		EN ATTENTE	
S.C. TOULON		EN ATTENTE	

JOUEURS SUSCEPTIBLES DE JOUER EN « LOISIR » AVEC :

- Soit une double licence « Libre » et « Loisir » »
- Soit une licence « Libre » pour les clubs ayant une section « Libre » et une section « Loisir »
- Soit une licence « Loisir » et une licence « Futsal »

CUERS PIERREFEU : M. GOUFFET Michel, licence N° 1726245600 joueur Libre et joueur loisir à « CUERS PIERREFEU »

FINALE DES CHAMPIONS 2023 / 2024

La finale opposant SCP DE LA RESERVE (vainqueur du Championnat) à l'U.S. CUERS PIERREFEU (vainqueur de la Coupe du Var) se déroulera le :

Vendredi 20 septembre 2024 à 20h30

Stade à définir

RAPPEL

REUNION DE DEBUT DE SAISON AVEC LES CLUBS

La réunion de début de saison se tiendra **le lundi 16 septembre 2024 à 18h00** au siège du District

CONTACT / PRESIDENT DE LA COMMISSION

Pour toutes demandes ou informations, vous pouvez contacter M. LE DORAN, Président de la Commission Football loisir au 06 81 89 36 41.

Prochaine Réunion

Mardi 17 Septembre 2024

La Présidente de séance : Cathy DARDON

Le Secrétaire de séance : James AHONOUKOUN